L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 22 rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 2 MAI 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

AMOS KENDALL.

Cet estimable *loco-foco* vient de donner une nouvelle preuve de son habileté à s'emparer de l'argent du gouvernement.

Mr. Amos Kendall, comme maître général des postes, avait offert une récompense de $300 à celui qui présenterait le meilleur plan d'un *wagon* pour la malle poste. Parmi les concurrents était Mr. Amos Kendall lui-même, qui présenta son plan avec confiance, bien sûr d'avance qu'il serait accepté. En effet le plan de Mr. Amos Kendall obtint le prix proposé par le maître général des postes, et les $300 lui furent adjugées.

Ainsi Mr. Amos Kendall, comme directeur général des postes, a payé à Mr. Amos Kendall, comme inventeur d'un wagon perfectionné, une somme de $300.

On a reconnu que le prétendu wagon *perfectionné* n'est bon à rien, mais le but de Mr. Kendall est atteint, car il a fait passer $300 de l'argent du peuple de sa main dans sa poche. Cet argent il est vrai, n'a pas changé de possesseur et M Kendall pouvait en disposer avant comme après; mais on pouvait alors lui en demander compte; maintenant on ne le peut: *il s'est desappropriê honnêtement cette somme.*

INJUSTICE DE L'ADMINISTRATION ENVERS LES IMPORTEURS.

Hier nous avons reproduit un article d'un journal conservatif, le *New York Times*, qui établissait sans réplique le mépris que professe l'administration pour l'opinion publique. Aujourd'hui nous allons prouver qu'elle tient tout aussi peu de compte des lois et des droits des citoyens.

La loi du 2 mars 1833, connue sous le nom de *Clay's Bill*, déclarait libres de droits à l'importation entre autres objets, tous les articles de soie ou dont la soie forme la principale partie.

Mais l'Administration qui s'arroge un droit d'interprétation à peu près illimité, prétendit que les bas de soie, gants, mitaines, habillements et autres articles de soie n'étaient pas compris dans la franchise énoncée par la loi précitée et chargea les collecteurs des douanes de percevoir les droits en conséquence.

Les importeurs ont donc été obligés de payer illégalement des droits sur ces objets, car on ne peut résister à la force.

Seulement il s'est trouvé quelques importeurs qui n'ont pas reculé devant un procès et qui n'ont payé qu'en protestant contre l'illégalité de la demande.

Après différentes décisions la cour suprême des Etats Unis a enfin déclaré que l'administration avait perçu illégalement ces droits en interprétant faussement la loi de 1833 et qu'il y avait lieu à remboursement de droits envers qui de droit.

En conséquence de cette décision, l'avis suivant a paru dans la feuille du pouvoir:

"BUREAU DU COLLECTEUR,
Nlle-Orléans, 19 mars 1839.

AVIS.—Par une décision récente de la Cour Suprême des Etats-Unis, les articles suivants ont été déclarés libres de droits d'après l'acte du congrès passé le 2ème jour de mars 1833, savoir:

"Bas de soie, mitaines, gants, bordures, merceries, habillements et tous les autres articles manufacturés en soie, ou dont la soie est la principale matière première et forme la plus grande partie de la valeur, venant de ce côté du Cap de Bonne-Espérance, la soie à coudre exceptée.

"Les personnes qui ont importé les articles ci-dessus, et sur lesquels elles ont payé des droits, sont requises de présenter à ce bureau un état de ces importations, mentionnant le nom de l'importeur, le nom du navire et celui du capitaine, le port d'où ils ont été expédiés, et la date de leur entrée en douane, ainsi que la copie de leurs envois, afin qu'il puisse être examiné et que le montant des droits leur soit remboursé.

JAS. W. BREEDLOVE,
Collecteur."

Par suite de cet avis, plusieurs importeurs se sont mis en mesure de faire leurs réclamations, pensant que le jour de la justice avait enfin lui pour eux. Mais hélas! ils en ont été pour leurs frais de rédaction d'état. Leurs demandes ont été écartées par une sorte de fin de non recevoir qui ferait vraiment honneur à un procureur:

"AVIS AUX IMPORTEURS."

D'APRES les instructions reçues du Contrôleur de la Trésorerie, en date du 5 courant, on ne pourra faire de remise de droits sur les marchandises en soieries, qu'à ceux qui en ont effectué le paiement sous protêt.

JAS. W. BREEDLOVE, Collecteur.
Bureau du Collecteur,
Nelle-Orléans, 18 avril 1839.

Ainsi on ne veut rembourser de l'argent illégalement perçu qu'à ceux qui ont payé sous protêt.

Nous laissons aux légistes à décider si une pareille conduite est conforme à la législation qui nous régit; mais ce que nous pouvons dire c'est qu'elle est d'une injustice révoltante.

En effet, l'administration percevant depuis six ans des droits d'importation, sur certains articles, la masse des importeurs a dû croire naturellement que ce qu'on exigeait était dû légitimement et le paiement a été fait en conséquence de bonne foi, sans arrière pensée, sans qu'on ait même songé à protester. Et maintenant condamnée par un arrêt solennel, à rembourser ce qu'on a perçu illégalement, l'administration vient nous dire " je ne rembourserai qu'à ceux qui ont payé sous protêt." C'est-à-dire je ne rembourserai l'argent illégalement pris (on pourrait presque dire extorqué), qu'à ceux qui se sont méfiés de moi. A tous ceux qui ont eu la simplicité de s'en rapporter à ma bonne foi et de payer sans protester, je ne dois rien, car ils sont des niais dont la confiance est ridicule."

Mardi a eu lieu la première représentation des *Huguenots*, cette représentation si longtemps promise, si longtemps retardée et sur laquelle l'administration et le public avaient fondé tant d'espérances. Hâtons-nous de le dire, ces espérances n'ont point été trompées nous nous contentons aujourd'hui de constater l'immense et légitime succès qu'ont obtenu les *Huguenots* succès qui ne sera épuisé de longtemps et qui doit assurer au théâtre de brillantes et nombreuses recettes. Dans un prochain feuilleton nous rendrons un compte détaillé de cette œuvre remarquable.

Nous avons été quelquefois sévère pour l'administration, et nous sommes heureux aujourd'hui de n'avoir que des éloges à lui donner. La mise en scène est parfaite et pleine d'animation. Les décors sont de la plus grande beauté et font un honneur infini à M. Develle. Aussi le public lui a-t-il décerné un de ces triomphes spontanés qui sont d'autant plus glorieux pour un artiste qu'il ne sont point prémédités. Au dernier acte, personne n'avait de couronne à lui jeter il est vrai, mais tous les bouquets qui paraient le sein des dames, se sont élancés comme d'eux mêmes vers la scène. Et c'était plaisir de voir tous ces tendres gages d'amour ou d'amitié se changer subitement en gages d'admiration et voler aux pieds de l'artiste. C'est qu'il est des instants où tous les sentiments les plus divers et les plus intimes viennent se confondre en un seul sentiment: celui de l'enthousiasme.

MEXIQUE.

Nous devons à l'obligeance d'une personne recommandable de cette ville, de pouvoir publier la correspondance suivante, entre l'Amiral Baudin et le général Guadalupe Victoria, à l'occasion de l'incendie de la Douane de Vera-Cruz.

EXCELLENCE

Lors du malheureux événement qui a atteint la Douane de cette ville, le 8 de ce mois, les officiers et les équipages des navires de votre escadre qui ont concouru à éteindre l'incendie, ont été dignes d'éloge et de reconnaissance. Les secours qu'ils ont portés avec un empressement qui est la conséquence naturelle de la civilisation et de la philantropie de la nation française, ont eu pour résultat d'arrêter immédiatement le feu, ou du moins les propriétaires des maisons voisines n'ont bientôt plus eu de motifs de crainte, et les pertes ont été limitées aux seuls objets atteints déjà par les flammes.

Je viens en conséquence prier V. E. d'avoir la bonté d'exprimer à Mr. le comte de Gourdon, au capitaine Chassériau, au lieutenant Thoier, à MM. Mallet, Cabaret, Guilherme et en général à tous les autres officiers, soldats et marins, qui ont eu part dans cette œuvre, ma reconnaissance pour un service aussi important et rendu avec tant de zèle.

Des occupations de la plus grande importance m'empêchent d'aller moi-même, malgré mon désir, exprimer à V. E. en particulier, toute ma gratitude; j'enverrai en mon nom le général de brigade, Don Ignacio de Mora, aussitôt que V. E. aura daigné désigner le jour où elle pourra le recevoir.

J'ai l'honneur de présenter, à V. E., l'assurance de ma plus profonde estime et de ma plus haute considération.—Dieu et Liberté.

(Signé) GUADALUPE VICTORIA.
Vera-Cruz, 14 avril 1839.

A S. E. le Contre-Amiral Charles Baudin, commandant les forces navales de France dans le Golfe du Mexique.

Frégate de S. M. la *Néréide*,
Ile Verte, 17 Avril 1839.

EXCELLENCE

C'est hier soir seulement que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 14 avril, au sujet du secours que les marins de mon escadre ont porté à la ville de Vera-Cruz, dans l'incendie du 8.

Il était assurément bien naturel que les mêmes hommes qui s'étaient occupés à épargner la ville de Vera-Cruz dans la guerre, s'empressassent de la secourir dans la paix.

Leur conduite, le 8, a été la meilleure réponse aux dégoûtantes insultes, aux infâmes calomnies que, ce jour-là même, le gouvernement de Mexico prodiguait, dans son *Diario*, aux marins de l'escadre française et à leur chef.

Je serai heureux de transmettre les remerciements de Votre Excellence, au capitaine comte de Gourdon, aux officiers, aux marins et aux mineurs qui ont travaillé sous ses ordres à éteindre l'incendie. Ils apprécieront d'autant plus ce témoignage de la gratitude de Votre Excellence, qu'ils partagent tous ma haute vénération pour son caractère. Ils savent comme moi, comme le monde entier, que, guerrier intrépide, patriote sincère, magistrat intègre, vous n'avez cessé de marcher à la tête des armées, dans la vie civile et sur le siège de la Présidence, une réunion de vertus dont sans doute, le Mexique conservera long-temps le souvenir, et dont les amis de l'humanité souhaitent qu'il puisse imiter l'exemple.

J'ai l'honneur de renouveller à Votre Excellence, les assurances de ma plus vive estime et de ma plus haute considération.

(Signé) CHARLES BAUDIN.

Son Excellence le Général Don Guadalupe Victoria &c. &c. Vera-Cruz.

ELECTION DE RHODE ISLAND.

Nous avons reçu les rapports complets des élections de cet état. Sprague, candidat whig pour gouverneur a obtenu 2772 voix, Burges du whig 463, et Bullock, loco foco, 2915; ce qui donne une majorité aux deux candidats whigs sur celui des locos focos de 320 votes. Dans la chambre des représentants les whigs ont une majorité de huit voix.

M. Cowell, agent de la Banque d'Angleterre, qui vint à New York il y a deux ans, est parti par le Great-Western.

Le vaisseau de guerre des Etats-Unis North Carolina devait partir de Valparaiso le 1er. février, pour les Etats Unis.

Mr. Taylor a ouvert hier son nouvel hôtel du Lac situé à l'extrémité du chemin des coquilles. Cet établissement ne le cède en rien à aucun autre de ce genre, tant par sa position que par les soins qui ont été apportés dans sa construction, pour en rendre le séjour agréable. En se rendant à l'hôtel de Mr. Taylor, les promeneurs ne seront point exposés à la poussière et à la chaleur qui rendent si désagréable dans l'été, le chemin du bayou; celui des coquilles est exempt de l'une par la nature de sa construction et de l'autre par le voisinage des bois qui lui promettent leur ombrage sur toute son étendue. Du reste le service et le choix des mets ne laisseront rien à désirer.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le brick espagnol Correo no. 4, arrivé à la Havane le 23 avril, venant de Cadix, d'où il est parti le 10 mars, y a apporté des journaux de Madrid allant jusqu'au cinq inclusivement. Nous extrayons du *Diario* de la Havane quelques détails intéressans sur les affaires d'Espagne. On considérait comme certaine la défection du général Maretto, qui s'était réuni, suivant l'opinion la plus accréditée, au comte de Luchana à Pampelune, avec quelques officiers qui l'accompagnaient. La publication du décret de don Carlos le déclarant traître, lui a fait perdre la confiance de ses soldats et l'a déterminé à passer dans le camp des Christinos. Cependant il n'y avait rien de positif à cet égard, et ces nouvelles méritaient confirmation.

On assure que le ministère a reçu l'avis officiel de la soumission de Maretto. D'après les nouvelles apportées à Madrid le quatre, par le courrier de Vittoria, il parait que Maretto aurait à tout événement fait agir les puissans alliés qu'il conserve à la cour du prétendant, et que la reine Nomade, l'intrigante Marie-Thérèse de Braganza avait obtenu l'annulation du décret du 21 et avait fait rentrer en grâce le général rebelle, qui, par un nouveau décret, aurait conservé son commandement.

La réaction en faveur du parti, ayant pour chef le père Cyrille a été complète.

Des lettres de Navarre annoncent que don Carlos a mis une contribution de $50,000 sur les quatre provinces.

Les colonels factieux Ubago et Antero ont été arrêtés.

On assure que les généraux Villaréal, Elio, Zariategui et le brigadier Bargas seront mis en liberté et réhabilités.

La nouvelle des exécutions ordonnées par Marotte a produit le plus mauvais effet en Navarre, où chacune des victimes avait plus de popularité que Marotte. Garcia surtout était criblé de blessures et adoré de ses soldats.

GRENADE 27 février.

Le prince de Cambridge et le consul Anglais de Malaga sont arrivés avec quelques autres personnes de distinction. Le lendemain il a visité le palais de l'Alhambra, et les magnifiques tombeaux des rois catholiques.

Il parait que la barque Anglaise Gulnare, capt. Vaugham ayant 7900 fusils à bord pour Don Carlos a été saisie sur la côte par le brick Eroe et le garde côte Balzino. Le Gulnare était parti de Londres et devait débarquer ses armes sur la côte, bien qu'il fut ostensiblement destiné pour Livourne. Cette saisie privera les rebelles de l'Arragon d'un secours qu'ils attendaient sans doute avec impatience.

De la rivière de la Plata—Le capitaine Davidson du brick Maria Theresa arrivé de Montevidéo à Philadelphie, rapporte que les affaires de Buenos Ayres étaient toujours dans le même état. Une frégate française était arrivée le 20, de Toulon, avec des munitions de guerre, et un matériel suffisant pour armer 12 canonières, pour aller dans les eaux basses. Lorsque le Maria Theresa a passé à Florés, une goëlette de guerre française remontait la rivière.

Le *Times de Ogdensburg*, dit que plusieurs officiers de l'armée des Etats Unis, ainsi que quelques citoyens de Ogdensburg étaient allés à Prescott pour demander au colonel Young, commandant le fort de cette place, une explication sur les motifs des attaques qui ont été dirigées sur le bateau à vapeur américain *United States*. Le colonel Young leur a répondu qu'il avait fait des recherches pour connaitre les coupables et qu'il regrettait de n'avoir pas pu les découvrir.

Le Times n'hésite cependant pas à dire que six ou huit coups de fusil ont été tirés sur le bateau par des soldats sous les ordres du colonel Frazar commandant en second de Prescott.

Nous apprenons par le "Sackett's Harbor" que peu après l'arrivée du bateau à vapeur *United States* dans cette ville, le steamboat Oneida du gouvernement des Etats Unis avait été envoyé à St. Laurence avec un détachement de troupes.

Nous apprenons que le certificat de dépôt envoyé par la maison Maunsel White & Co. au major Vail, de la paroisse de Baton-Rouge, n'était point (ainsi que l'a dit la Gazette de Baton-Rouge, dans un article que nous avons publié avant hier) sur la banque de la Cité, mais sur celle de Carrollton, et que cette banque en a remboursé le montant dès qu'elle a appris que l'endossement du major Vail avait été contrefait.

REVOLTE. Douze matelots nègres du *Great-Britain*, ont été arrêtés à l'arrivée du navire à New-York, sous la charge de s'être révoltés et d'avoir manqué d'obéissance à leur capitaine. Nous désirerions que ceci servit d'exemple aux capitaines du Nord, qui ont tous pour ainsi dire la manie d'avoir leurs équipages composés de nègres ou de mulâtres.

Il s'est vendu le mois dernier, à la vente publique qui a été faite des terres du district de Milwaukie (Wisconsin), environ 425,500 acres de terre qui ont produit une somme de $667,339.

Nous lisons dans le N-York "Sun" qu'un nouveau cas de *lynchage* a eu lieu à Rising Sun, il y a environ trois semaines. Ce journal dit que les outrages qui ont été commis dans cette affaire sont d'une nature trop révoltante pour être publiés. Dix personnes soupçonnées coupables ont été mises en prison en attendant leur jugement.

Nous apprenons par les journaux de Philadelphie du 24, que la navigation du lac Champlain était à cette époque, entièrement libre.

Nous avons annoncé hier l'incendie du bateau à vapeur Pennsylvanian; nous empruntons aujourd'hui au *Nashville Wigh* du 27 avril, quelques détails sur la perte de ce steamboat, qui ont été fournis à ce journal par un des passagers:

Le bateau à vapeur Pennsylvanian était parti de la Nouvelle-Orléans pour Tuscumbia, Alabama, avec son entière cargaison. Il avait en outre à bord cinquante mille piastres en espèces pour la banque de Decatur. Dans la nuit du 22, quelques instans après que le bateau avait été amarré à l'embouchure de la rivière Paducah, Ky. le feu fut découvert dans les cavités qui sont immédiatement dessous les chaudières. Aussitôt l'alarme fut répandue parmi l'équipage et les passagers qui firent tous leurs efforts pour éteindre l'incendie. Les ouvertures d'entrepont furent alors ouvertes, mais le feu avait déjà pris tant d'intensité et la fumée était si épaisse que plusieurs personnes manquèrent être étouffées; on fut obligé de les transporter hors du bateau pour leur donner des secours. On essaya alors de fermer les ouvertures d'entrepont, mais on ne put y parvenir Dans peu d'instants les flammes sortirent par l'ouverture qui est pratiquée par la grande roue, et plusieurs d'entre nous furent forcés à quitter l'arrière du navire et à se réfugier dans le canot du bateau Nous avions atteint depuis peu le rivage, lorsque nous vîmes le bateau entièrement caché par les flammes; le tuyau de la vapeur sauta en cet instant, l'explosion fut terrible. Les habitants de Paducah vinrent alors en foule sur le rivage, vis-à-vis du bateau. Parmi eux étaient le capitaine G. Castleman, et MM. Eay M. W. Cole et Enders, et le capitaine Reeder du steam-boat Tuscumbia; ils firent tous leurs efforts pour sauver le plus qu'il était possible de la cargaison. Ces Messieurs ont été surtout très utiles en ce qu'ils ont empêché quelques misérables de *faire main basse* surtout ce qu'ils auraient pu trouver, comme cela se pratique si souvent dans de pareils cas. On dit que vingt ou trente mille piastres des cinquante mille qui étaient à bord ont été sauvées. On évalue la cargaison du Pensylvanian à $150,000. Deux cent cinquante tonneaux étaient destinés pour le Tennessee. La compagnie d'assurance générale de Smithland avait un risque sur ce bateau de cinq mille piastres; nous apprenons qu'elle a fait un prompt règlement.

UN PASSAGER.

L'ORPHELINE DES ANTILLES.

Par une belle matinée de printems, je sortis de l'enceinte de la ville pour jouir du ciel azuré et suave qui dilate l'âme et invite à une douce mélancolie.

Les yeux attachés sur la terre, je cheminais lentement me livrant tout entier au charme indicible qu'inspirait l'aspect du site où je me trouvais, quand un profond soupir, suivi d'un nom que je pus distinguer, vint frapper mon oreille et me tirer de la douce rêverie dans laquelle j'étais plongé depuis un instant. Je portai aussitôt mes regards vers l'endroit d'où la voix était partie et j'aperçus une jeune fille assise aux pieds d'un saule dont les rameaux cachaient à demi le visage. La tête appuyée sur sa poitrine et les mains jointes, elle ne remarquait point que depuis un moment, elle était l'objet de toute mon attention; se croyant seule en ces lieux elle s'abandonnait à toute sa douleur.

Poussé par cette sympathie qu'inspire à une âme pleine de tristesse la vue d'un être souffrant, je m'avançai doucement entre les arbres qui bordaient le ruisseau auprès duquel elle était assise.

Son visage auquel la douleur donnait une expression toute angélique était d'une régularité parfaite; son teint blanc comme un lys, se trouvait animé en ce moment et cadrait parfaitement avec les boucles blondes de ses cheveux. Ses yeux que par moments elle levait au ciel étaient d'un bleu tendre qui allait se confondre avec l'azur du firmament; tout en elle enfin, était grâce et beauté.

Séduit par tant de charmes, et l'avouerai-je, un peu par curiosité, je m'élançai au devant d'elle. La jeune fille se voyant surprise, poussa un cri d'effroi et se couvrit aussitôt le visage de ses deux mains. "Rassurez-vous, lui dis-je et daignez me pardonner la liberté que je prends de troubler ainsi votre solitude, mais témoin de vos pleurs, je n'ai pu résister au désir d'en connaître la cause; comme le vôtre, mon cœur est triste et si une similitude de sentiments peut me donner quelque droit à votre confiance, daignez de grâce me faire le récit de vos malheurs." L'accent douloureux avec lequel je prononçai ce peu de mots, produisit sur ma jeune inconnue l'effet que j'en attendais. Elle leva aussitôt ses beaux yeux sur moi avec une expression triste mais pleine de grâce: ne me demandez point de vous raconter une histoire qu'il vous serait pénible d'entendre et épargnez moi la peine de revenir sur des événemens dont le souvenir est bien cruel pour moi.

—Vous doublez ma curiosité, et avec elle, je sens croître en moi un intérêt pour vous. Si jeune encore comment avez-vous déjà tant souffert?

—Puisque vous le voulez absolument, écoutez, je commence.

Mon père, Joseph de St-Ange, d'une des plus anciennes familles de St-Domingue, possédait dans cette île une belle habitation, située environ à une lieue de la mer. Marié à l'âge de vingt-deux ans à ma mère, il eut d'elle quatre enfans, dont je fus l'aînée. Deux moururent en bas âge. Je restai avec une sœur ma cadette. Le tems vint calmer la douleur qu'une semblable perte avait causée, et depuis leurs jours s'écoulaient paisibles. Jamais un nuage de tristesse n'avait paru sur leur tête et ne s'y était apparenti. Ils jouissaient de cette vie paisible que même ordinairement l'habitant de ces douces contrées. Ils s'aimaient, ils étaient riches, que fallait-il de plus à leur bonheur? Nous grandîmes sous les yeux de notre mère, qui, contente de l'amour que nous lui portions, partageait souvent nos jeux. Elle voyait avec plaisir se développer en moi le germe de cet esprit [illegible] que donne aux créoles le climat des tropiques. A quinze ans je devins une des [illegible] [illegible] [illegible] sur les bords [illegible] [illegible] [illegible]

rivée. Le danger que je courrais ne m'effrayait point; si jeune d'ailleurs pouvais-je y songer long-temps? Souvent ma bonne mère inquiète lorsqu'elle ne me voyait plus revenir, m'envoyait chercher et sitôt qu'on m'avait trouvée; elle venait à moi, m'embrassait et me priait de ne plus m'absenter aussi long-tems. Un jour entr'autres, dans une de mes excursions à travers les montagnes, parvenue à une certaine hauteur d'où l'on pouvait découvrir une grande partie de l'île, je m'arrêtai à regarder louvoyer dans notre rade un bâtiment dont les manœuvres gracieuses me firent oublier l'heure. Bientôt je le vis jeter l'ancre: satisfaite de ma promenade, je retournais à l'habitation, quand, près du sentier que je suivais, je vis un nègre blotti derrière une touffe de broussailles. Saisie de crainte, je piquai mon cheval et j'arrivai sur l'habitation toute hors d'haleine. On était déjà sorti de table. Ma mère en me voyant pâle et la figure décomposée, me sauta au cou et avec cette inquiétude si naturelle à une mère, me demanda ce qui m'était arrivé. Je la rassurai bientôt, en lui disant que ma pâleur était causée par la fatigue; je lui avouai ce qui m'avait retenu loin d'elle, mais j'évitai de lui parler de mon frayeur à la vue du nègre marron; c'eut été l'affliger et m'exposer à ce qu'elle ne me laissât plus aller seule, car à cette époque l'esprit d'indépendance s'était manifesté parmi la population noire, des rassemblements s'opéraient de tems à autre et cette belle colonie devait bientôt devenir le théâtre de la révolte et de l'incendie.

Depuis quelque temps, l'air soucieux de notre père ne nous laissait que trop entrevoir que le sujet de ses craintes était fondé. Un an après environ, la révolte qui jusque là, s'était faite sourdement éclata avec elle commença le massacre des blancs. Les habitations furent pillées, la torche incendiaire marchait de concert avec la mort. Chacun cherchait un refuge et abandonnait sa propriété. Mon père refusa à ma mère qui le conjurait, d'abandonner la sienne; ferme dans sa résolution, il voulut périr en défendant son pays et l'avenir de ses enfans. Hélas! ce fut pour nous le plus grand des malheurs, car sous nos yeux pour ainsi dire, la hache révolutionnaire nous priva à jamais du meilleur des pères. Ma mère ma sœur et moi nous nous réfugiâmes à bord d'un bâtiment anglais qui mit à la voile pendant la nuit, et quarante deux jours après nous débarquions en Angleterre, loin de cette terre chérie que nous ne devions plus revoir. Delà, ma mère passa en France. Elle se fixa dans le midi. Mais il était dit que mes malheurs ne se termineraient pas là. Ma mère tomba malade. Les violentes secousses qu'elle avait éprouvées, la mort d'un époux adoré furent les causes morales de cette maladie dont elle ne devait plus se relever. Un jour qu'occupée à la soigner, je me trouvais près de son lit, ma fille me dit elle, je me sens mourir, mes forces m'abandonnent, bientôt je ne serai plus pour vous guider, mes chères enfans; quand je serai dans la tombe, promets moi de prendre soin de ta jeune sœur, c'est le seul trésor que je te laisse d'une fortune autrefois si brillante... Comme toi chère ange, qu'elle soit digne du nom que nous te laissons. Du haut du ciel je veillerai sur vous!.... Elle voulut continuer, mais sa voix s'éteignit, elle nous fit signe de nous approcher et tendant sa main sur nous elle rendit le dernier soupir en nous donnant sa bénédiction. Le lendemain nous lui rendîmes nos derniers devoirs et au lieu de l'inhumation nous âmes élever une tombe.

J'avais près de seize ans et dans cette première période de la vie je n'avais connu que les chagrins. Le bonheur n'était encore pour moi qu'un songe. Mon existence s'écoulait triste et monotone. Chaque jour ma sœur et moi nous nous rendions au cimetière et mêlant nos prières, nous élevions ensemble notre âme vers celle de notre malheureuse mère.

Ici, la jeune fille s'arrêta pour laisser échapper les sanglots qui depuis un instant l'oppressaient, puis elle reprit en ces termes: mais la coupe n'était point encore pleine. D'autres événemens que je vais vous raconter vont compléter le drame, écoutez. Dix mois s'étaient écoulés depuis la mort de notre mère et nous n'avions pas laissé passer un jour sans aller visiter sa dernière demeure. Dans ces visites, je remarquai un jeune homme qui, comme nous, avait choisi ce lieu de tristesse et de deuil pour celui de sa promenade journalière. Je pensai de suite que la tombe de quelque parent chéri était l'unique but qui l'amenait dans un endroit si peu fait du reste pour un être jeune et en qui la nature semblait avoir réuni toutes les perfections. Son visage était beau. Une longue chevelure d'ébène tombait en boucles sur ses épaules et faisait ressortir l'éclat de son front sur lequel un fond de chagrin se laissait apercevoir. Pour la première fois de ma vie, je sentis un trouble intérieur que jusqu'ici la vue d'aucun mortel ne m'avait fait éprouver. Je rentrai à la maison, le cœur plein de l'image que j'avais rencontrée, elle s'offrait à mon imagination, comme un ange consolateur et j'abandonnai mon âme à ces pensées décevantes.

Un jour que ma sœur et moi nous nous étions rendues plus tard que de coutume au cimetière, nous y rencontrâmes le jeune homme que j'avais vu alors deux ou trois fois, debout devant la tombe de celle pour qui nous venions prier. Au bruit que nous fîmes en approchant il tourna la tête, nous reconnut et se tint à l'écart. Je ne sais ce qui se passa en moi dans ce moment, mais je sentis mon cœur battre avec violence et mon sang se refluer vers ma poitrine au point que je crus que j'allais m'évanouir. Ma sœur s'aperçut de mon émotion et d'un air inquiet me demanda si je me sentais malade.—Non!....je n'ai rien....je me sens seulement fatiguée, mais nous allons nous reposer!.... Grand dieu! il était donc écrit sur le livre des destinées que la mienne serait toujours malheureuse! Aussi ce jour là je priai avec plus de ferveur. Je rappelai à ma mère la promesse qu'elle avait faite de veiller sur nous et de ne pas nous abandonner. Notre prière faite nous nous retirions, quand le jeune homme se précipita devant nous, et me présentant son bras, nous offrit de nous accompagner. Trop émue pour lui répondre, j'acceptai en tremblant. Arrivée à la maison où je demeurais, je lui souhaitai le bonsoir et le remerciai; mais il ne s'éloigna qu'après m'avoir demandé la permission de venir nous voir; j'y consentis sans réfléchir. Peut-être eut-il été prudent de ma part de lui exprimer le regret que j'éprouvais de ne pouvoir le recevoir, mais pouvais-je le faire quand l'amour au fond de mon cœur étouffait la voix de la raison. Le vide que me laissa son départ, l'agitation de mon âme ne me laissèrent plus de doute sur le sentiment qui me dominait; c'était en vain que je cherchais à m'en défendre en lui donnant tout autre titre.

Quelques jours se passèrent, au bout desquels il vint me voir. Il me parla de mes visites au cimetière, de la curiosité que j'avais excitée en lui et finit par m'avouer que la première fois qu'il m'avait aperçue, j'avais fait impression sur son cœur. Les promenades dans cet asile des morts n'avaient eu pour but que de m'y rencontrer, car m'ayant vu agenouillée devant une tombe, il avait pensé que c'était celle d'un père ou d'une mère chérie; dès lors, continua-t-il, je n'ai plus eu qu'un désir, celui de vous voir, de vous connaître, et aujourd'hui que je vous connais, je n'ai plus qu'une pensée: mon amour pour vous, amour qui ne cessera qu'avec ma vie.

J'ajoutai foi à ses discours et mon trouble ne lui laissa que trop voir que son amour était partagé. Sûre de cet amour j'étais heureuse, car je ne pouvais m'imaginer qu'on put tenir un autre langage que celui qui partait du cœur. Le souvenir de mes malheurs s'effaçait peu à peu de mon esprit et mon âme toute entière à l'amour goûtait dans ce nouveau sentiment un bonheur que j'avais rêvé, mais auquel je n'aurais pu croire.

Edmond de Bellecour, c'est ainsi qu'il se nommait, venait tous les jours me voir, il me parlait toujours de son amour et m'aspirait, me disait-il, qu'au moment où il pourrait unir son existence à la mienne, mais il avait à craindre le refus de son vieux père. Celui-ci possesseur d'une immense fortune projetait pour son fils, son unique héritier, un mariage qui put répondre à son rang et à sa fortune. Il idolatrait ce jeune homme, mais comme tout vieillard il avait ses manies et ses préjugés. Plusieurs fois déjà il avait sondé son fils et Edmond lui avait toujours répondu qu'il avait de la répugnance pour le mariage, qu'il était jeune encore, mais que d'ailleurs si jamais il se mariait il n'aurait pas l'autre épouse que celle que son cœur choisirait. M. le Bellecour changea de plan alors, et prenant son fils par la douceur lui exprima le désir avant qu'il ne ferma les yeux, de le voir établi: que s'il avait déjà quelqu'inclination, qu'il n'avait qu'à parler. Edmond trompé par ces paroles, s'y laissa prendre, comme son père l'avait bien prévu, et lui avoua qu'il aimait éperdument une créole de Saint-Domingue, nommée Mathilde de Saint-Ange, que les malheurs de son pays avait amenée en France; qu'il en était aimé et que rien au monde lui ferait épouser une autre qu'elle. A ce discours son père devint furieux et lui dit que puisqu'il n'avait pas craint de s'opposer à son désir en n'acceptant pas le parti qu'il avait en vue pour lui, il refusait son consentement à son mariage avec Matilde, que si, malgré ce refus, il osait le faire, il en était sûr, mais qu'il n'eut plus à se présenter devant lui, une fois cette union contractée. Edmond chérissait son père et pour beaucoup n'aurait pas voulu s'exposer à encourir sa disgrâce, il chercha cependant à le calmer, mais voyant que rien ne pouvait le fléchir, il concentra sa douleur et se retira. De ce moment il devint triste et rêveur. Son père pour le soustraire à un amour dont il appréhendait les suites résolut de le mener avec lui passer quelques temps à Paris, chez un de ses tantes, espérant que l'absence et les plaisirs de la capitale banniraient de son cœur un penchant si funeste à ses projets. Il fit donc ses préparatifs et teignit un air inquiet en présence de son fils; Edmond, lui dit-il un jour, des affaires importantes m'appellent à Paris, mon âge ne me permet plus de voyager seul, et j'aurai besoin de toi pour m'accompagner, tu ne voudrais pas m'abandonner, ainsi prépare-toi à partir demain. Edmond aurait voulu répondre, mais quelle raison eut-il pu alléguer après celles que son père venait de donner. Il se soumit donc aux ordres de son père et se retira le cœur navré. Il se rendit à sa chambre où il m'écrivit pour m'annoncer son départ. Il me témoigne le regret qu'il éprouvait d'être obligé de se soumettre aux volontés de son père, mais de ne pas m'affliger; que son voyage ne serait pas de longue durée et qu'une fois de retour il ne me quitterait plus. Il terminait cette lettre en m'assurant toujours de sa tendresse et en me faisant ses adieux. Le lendemain matin de bonne heure je me rendis devant son hôtel pour le voir une dernière fois et je me tins cachée de manière à ne pas être aperçue par lui. Il parut quelques instans après accompagnant son vieux père. Ils montèrent dans la chaise de poste et bientôt après le postillon partit au galop en faisant claquer son fouet. Je suivis des yeux le plus long temps possible et quand mon œil voilé par les larmes ne put plus rien découvrir je me retirai toute triste à la maison. Quinze jours après, je reçus une lettre de lui. Rien n'était changé son cœur était toujours à moi. Mon image, me disait-il, le suivait partout. Jamais son père ne s'était montré si doux si prévenant à son égard. Les bals, le spectacle, tous les plaisirs lui étaient offerts. Cette lettre calma un peu ma douleur. Je le voyais heureux au milieu de ces fêtes, il m'aimait toujours, que pouvais-je désirer de mieux. Mais hélas! tant de bonheur, tant de félicité ne pouvaient durer long-temps. Plus de trois mois s'écoulèrent sans que je reçusse de nouvelles de lui. Ces bals, ces plaisirs auxquels il prenait part, ces femmes si belles, ces toilettes éblouissantes, ce parfum enivrant des salons avaient sans doute influé sur l'imagination toute poétique d'Emond. Je me crus oubliée sans retour. Oubliée,....oh non! tant d'amour ne pouvait être payé par de l'ingratitude, non, je connaissais Edmond; il est jeune, me disais-je, mais il est bon. Peut-être que quelque obstacle l'empêche de m'écrire. Je me berçais de moins dans cette espérance, tant il est vrai qu'un amour le mal est plus difficile à croire que le bien, mais le tems s'écoulait et depuis six mois qu'il était parti, je n'avais reçu qu'une seule lettre. Mes journées se passaient dans les larmes, je ne pouvais plus douter de mon malheur, je vis que j'étais trompée. Un chagrin mortel s'empara de mon âme et je voulais mourir. Ma pauvre sœur voyant mon chagrin eut à son tour pitié de moi; depuis long-temps elle avait découvert le secret de mon cœur, mais elle l'avait respecté et jamais sa bouche ne s'était ouverte pour m'en parler. Cependant craignant que je ne vinsse à tomber malade, elle prit sur elle de rompre un silence qui lui avait coûté beaucoup à garder. Elle chercha à me consoler. Notre conversation depuis lors ne roulait que sur lui. Elle me le représentait toujours fidèle, pouvais-je y croire encore, non, il ne me restait plus à moi, pauvre orpheline, qu'à le pleurer, comme j'avais pleuré ma mère. Je continuais à visiter sa tombe. Je voyais avec tristesse ces lieux témoins de mon double malheur. Là, je m'agenouillais à la place où il s'était tenu, et je priais Dieu et pour elle et pour lui.

Aujourd'hui je n'en ai plus le courage, ces souvenirs sont trop cruels, et j'ai choisi celui où vous me voyez en ce moment. Nous y venons souvent ensemble; c'est ici que dans une de nos promenades nous nous étions jurés de nous aimer toujours. Cet arbre sous lequel je suis assise fut l'autel qui reçut nos sermens, puisse-t-il devenir mon tombeau!

En achevant ce récit, Mathilde fondit en larmes, je pleurai aussi tant elle m'avait ému, et respectant sa douleur, j'attendis qu'elle eût un peu repris ses sens: "Chère Mathilde, je suis fâché d'avoir réveillé en vous des souvenirs pénibles, mais c'est le ciel qui m'a envoyé pour vous consoler. Cet Edmond que vous aimez, est mon ami d'enfance. Nous vécumes ensemble longtemps comme deux frères, ainsi mieux que personne je connais son caractère et son cœur. Tranquillisez-vous donc, Edmond ne peut vous avoir trompée, il a des raisons sans doute pour ne pas vous écrire, un de ces jours vous le verrez, et heureuse alors, il effacera par son amour les maux que son absence vous aura fait souffrir.

—Arthur, ne cherchez point à m'abuser, ce langage, que la bonté de votre cœur vous inspire, est fait pour me consoler, et je vous en sais gré, mais aujourd'hui c'est inutile, je ne puis plus croire à mon bonheur. Il est de ces blessures profondes qui paralysent tout sentiment, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] lui, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

fils mon bras pour l'accompagner. Elle accepta. Nous arrivâmes chez elle, tous deux encore sous l'impression de l'entretien que nous venions d'avoir. J'allai souvent la visiter depuis; chaque fois c'était pour lui parler d'Edmond et toujours sous des couleurs riantes. De là, il s'établit une douce amitié entre nous, mes soins et mes prévenances lui faisaient plaisir et je me félicitais intérieurement, si je n'avais pu la rendre au bonheur, de l'avoir du moins calmé un peu sa douleur.

Un jour, environ quinze jours après le départ d'Edmond, je sortais de chez Mathilde, je le rencontre. Arthur, s'écrie-t-il en m'apercevant, et aussitôt nous tombons dans les bras l'un de l'autre. Il était bien changé, il était bien maigre et pâle, il me paraissait avoir bien souffert. En effet, il m'apprit ce que j'avais su par Mathilde, que son père pour le soustraire à un amour malheureux l'avait amené à Paris, que-là, tous les plaisirs lui avaient été procurés; mais son cœur n'y avait point pris part. Qu'enfin après huit mois de séjour dans la capitale son père avait succombé à une maladie grave, que se voyant libre beaucoup affligé et que maintenant il revenait pour unir sa destinée à celle qu'il avait toujours aimée. Je lui racontai à mon tour, la manière dont j'avais fait la connaissance de Mathilde, mes visites chez elle, et l'amitié qu'elle me témoignait et dont je lui étais redevable, puisque c'était en m'entretenant de lui, que cette amitié avait pris naissance. Ivre de bonheur, il voulut courir chez elle, mais je l'en empêchai en lui disant de me charger du soin de lui apprendre son arrivée, de peur que cet événement ne lui fût funeste; je retournai chez Mathilde et lui annonçai la prochaine arrivée d'Edmond; je lui dis que la diligence arrivée ce matin, avait apporté une lettre d'Edmond, par laquelle il ordonnait aux gens de sa maison de tenir son hôtel prêt pour le recevoir, qu'ainsi elle aurait aujourd'hui même le bonheur de l'embrasser. Cette nouvelle fit tant d'impression sur elle, qu'elle faillit se trouver mal; revenue à elle, elle voulut aller l'attendre, je la dissuadai de le faire, en lui disant que je l'attendrais moi-même, et qu'aussitôt qu'il serait arrivé, je le lui amènerais. Elle y consentit. Je courus donc trouver Edmond, et lui dis qu'il pouvait revenir, que Mathilde l'attendait. Je le suivis. En entrant dans l'appartement où était Mathilde, elle poussa un cri et Edmond se précipita dans ses bras. Ils confondirent dans leurs embrassemens deux cœurs qui s'étaient séparés pour se réunir ensuite et n'en former qu'un seul. Ne voulant pas les gêner, je me retirai pour les laisser ensemble. J'avais été témoin du malheur de Mathilde et quelque temps après je fus choisi par Edmond pour être celui de son bonheur.

UN CREOLE.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN AUJOURD'HUI.

Par Dejoux & Fernandez, à midi, à la Bourse de la Cité—propriétés.

Par Guinault & Delassus, à 10 heures, au no. 67, rue Royale—meubles.

Par M. Barnett, Sr., à midi, à la Bourse de la Cité, —propriétés.

Par le même, au même lieu et à la même heure—esclaves.

Par Hewlett & Cénas, à 5 heures p. m. sur la Levée entre Commune et Gravier—coton.

Par W. S. Waterman, à 10 heures, au no. 42, rue de Chartres—hardes.

Par H. J. Domingon, à 10 heures, au no. 42, rue Toulouse—diverses marchandises.

Par J. Levy, à 4 heures et demie, sur la Levée, entre les deux marchés—vins et raisins.

Par T. Mossy & Garidel, à 5 heures, rue Toulouse, entre Levée et Chartres—raisins.

Par A. L. Fernet, à 10 heures, au no. 107, rue de Chartres—comestibles.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

COTON.—Il y a eu de bonnes demandes de coton, et les transactions qui se sont faites, se sont élevées, autant qu'on peut le préciser, à trois ou quatre mille balles. Les prix de nos dernières cotes ont été obtenus en plein. Plusieurs parties de Mississipi se sont vendues de 15 @ 15½ cents.

Il n'est peu fait en produits de l'Ouest. Les prix cependant restent fermes, et quelques articles ont une tendance à la hausse.

PORC—Les ventes de mess se sont faites à $22 pour de petits lots, et de prime $18½; mess O. $20. Nous citons mess $21 et 22; prime $18 et 18½; mess O. $18 et 20; ces prix sont ceux auxquels se sont faites généralement les ventes hier.

Le saindoux se vend facilement à nos derniers prix qui sont de 10 @ 11½, prix ordinaires des ventes.

La farine a été calme hier, mais ferme pour les prix. Nous signalons des ventes de plus 800 barils à $8 75, ainsi qu'une autre vente à l'encan sur la levée de 360 barils avariés à $4 25 comptant.

LARD—Nous n'avons aucun changement à signaler dans cet article. Les prix roulent de 10 @ 11 pour jambons, de 9 @ 9½ pour côtés, et de 7 @ 8 pour épaules.

WHISKEY—Calme hier à 33 @ 35 pour rectifié.

MAIS—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix. Les dernières ventes se sont faites à 65 et 66 en grain, et à 86 et 90 par baril en épis.

AVOINE—De 40 @ 45 cents par boisseau.

FOIN—Calme de 18 @ 20 le tonneau.

MARCHE DE NEW-YORK. 24 AVRIL.

Le marché des fonds a montré aujourd'hui plus de fermeté, bien qu'il n'y ait pas été plus actif que vendredi. Pendant le cours de la semaine. Les variations qu'ont éprouvées les prix sont très peu importantes. Des ventes d'actions de la banque des Etats Unis se sont faites à 114½. Delaware et Hudson à 79½. Dry Dock bank à 106½; Vicksburg bank à 84½; chemin de fer de Harlem 59. Il s'est vendu 40 actions de la banque des Etats Unis à 114½.

CINCINNATI, 23 avril.

Le marché a été moins animé cette semaine qu'il ne l'avait été précédemment.

La farine arrive en petite quantité, et est limitée à des prix au-dessus de ceux que voulait payer les acheteurs. Nous citons $4 62 à $4 87½, calme.

PORC—Les détenteurs de mess sont fermes dans leurs demandes. Nous ne connaissons aucune vente importante. Nous citons $14 @ 19; prime $16.

SAINDOUX—Nous ne connaissons aucune vente importante de 9 à 9½ cts. mais les marchands font généralement leurs ventes à ce prix.

LARD—Nous ne connaissons aucune vente importante. Nous citons 8 et 9 cts jambons assortis de 12½ à 14 cts, lard de la campagne, calme, de 8 à 8½ cts.

CAFE—Les prix continuent à être les mêmes, l'approvisionnement est assez considérable. Nous cotons le Rio de 13½ @ 14; Havane de 12 @ 13; Domingue de 11 @ 12½.

SUCRE—Nouvelle-Orléans en boucauts de 7½ @ 8; en barils de 8 @ 8½ cents, raffiné de Philadelphie de 17 @ 19; Havane blanc de 12½ @ 13.

MELASSE—Au dessus de 55; Plantation de 50 @ 53.

POISSON—Maquereau no 1 de $19 @ 19 50, no. 2 $13.

THE—Young Hyson de 50 @ 85, impérial et poudre à canon de 75 @ 85.

RIZ—En tierçons 7 cents; en barils 7½.

RAISINS—M. R. $2 75 @ 3.

CHANGE—Checks sur Nouvelle-Orléans de 1 @ 2 pour 0/0 de prime. New York de 1 @ 2½ pour 0/0 de prime.

LOUISVILLE 24 avril.

Jambon 10; aux wagons 7 @ 8, en magasin de 8 @ 8½.

Toile de 20 @ 22 cents la yarde.

Corde 8 cents la livre, café de la Havane de 12 @ 14. Rio de 13 @ 14. Java 17½ @ 18. L'approvisionnement est assez considérable.

Farine superfine $5 75 par baril, ordinaire $.

Sucre de la Nouvelle-Orléans 7½ cents, Havane blanc 13½ @ 15. Havane brun 8 @ 9. poivre en grain 16 @ 17.

Tabac prime 9 @ 10. second qualité $8 @ 9. 50 commun $7 @ 8 par quintal, manufacturé de la Virginie 25 @ 40. Ky. de 12 @ 20 c. par livre

Whiskey des wagons 43 c.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Robt. Morris, Perkins, Havre, L H Gale
Catharine, [Ang.] Lean, Liverpool, R Gamble
Brick Corinthian, Haynes, Rio Janeiro, A Fisk
Goel. Nile, Kell, Richmond, S & J P Whitney
Paquebot à vapeur New York, Wright, Galveston, Bogert & Hawthorn

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des Passes, avec le navire Aretus, les bricks Pastora et Falco et la goëlette Creole. Laissé la barre S. O. le 30 du courant, et la barre N. E. dans l'après midi. Aucun batiment en vue. Navire St. Louis toujours à la barre, rien de nouveau dans la rivière.

Navire Arétus, Snow, du Havre, [8 mars] au capitaine, avec un chargement de pierres, 800 paniers pommes de terre, à Ogden & Southgate et au capitaine Snow.

Brick Pastora, Farwell, de la Havane.
Brick Falco, Harlow, de N. York.
Goel. Creole, Barry, de Tampico.
Goel. Diadem, Darling, du Grand Caillou.
Goel. Clara, Covell, de Franklin, [Att.]
Steamer Giraffe, Swiler, de la Mobile.
Steamer Washington, Streck, de Lafourche.
Steamer Formosa, Robertson, de la Rivière Illinois.
Steamer Commodore, Brighton, de Laurenceberg.
Steamer Norma, Haygood, des Opelousas.

MEMORANDA.

Parti d'ici et arrivé à Baltimore le 23 avril, brick Catherine, Vesper.

Expédiés—Navires Cherokee, Loring; Oceanus, Prince, tous deux pour la N. O.

Partis d'ici et arrivés à Providence le 19 avril, goel. Sam. Slater, Brightman; goel. Hannah.

Thomaston, 14 av.—Partie—Brick Ludwig, Mc Lellan, N. Orléans.

Portsmouth, 19 avril—Arrivé—Barque Alsace, Lecraw, N. Orléans.

New York, 23 avril—Expédié, brick Catherine, Herald, N. O.

Héléne 1 Fav. navire St. Louis, de Boston pour a N. Orléans.

Le 12 av. goel. Caribeau, de Thomaston pour la N. Orléans.

Le 16, goelette Jasper, de la N. Orléans pour Boston.

Navire St. Leon, parti pour Liverpool.

PORT DE LA HAVANE.

25 avril—Arrivés—Navires San Thomas, Adams, N. York; Wm. Frances, Flower, de Diantha, Wiliam, de; brick John C. Calhoun, Butler, Charleston; Media, Pike, N. O.; bricks William, Frazier, Vera Cruz; Elizabeth, Wuff, Altona; goels. New England, Clifford, N. York; bricks Atalanta, Crillis, Cardenas; Caledonia, Poters, N. O.; W Harch, Wolston, Rosarie; Geo. Turner, Hunt; Pritannier, Norton, Charleston; Princenta, Oliver, Tobasco.

24 av.—Arrivés—Navires Cuba, de Glasgow; Dan. Sadosterum, Manson, N. York; Caby, Deny, Hamburg; Margaret, Polen, do; goel. Gonetney, Hollangolo, Baltimore; polacre Esq. Casimire, Rivas, Barcelone; packet de la Havane Piper, Amsterdam; parti pour Cadiz, Catual, Juvani, pour St. Petersbourg; Lochinval, Allan.

Batimens dans le port, le 24 av.—Brick Magdarere, Apolinano, pour Canaries; Norma, Lansat, Trieste, Forrest, Winslow, Portland; Elba, Perkins, Provildence; Russell, Cole, Apalachicola; Bulah, Knight, Baltimore; Rowse, Cady, Providence; Texas, Graham, N. York; Oriana, Harding, N. York; Rapid, Ward, do.

Navire Sarah Parker, d'Apalachicola; brick Sisters, de N. York, et goel. Marquis, de la N. O. sont arrivés à la Havane le 25 av.

Brick Gannicleft, goels, Sabine et Wm. Fisher étaient à la Havane le 24 avril, pour ce port sous peu.

AVIS—Le beau bateau à vapeur ANGORA, capit. A. Tarleton, partira ce matin à 9 heures pour Louisville. Les passagers sont priés de se trouver à bord à ladite heure.
2 mai PIERCE, SHANNON & BRO.

LE public est prié de suspendre son jugement sur les récentes attaques pour détruire mon caractère, qui ont été faites par des hommes sans principes, jusqu'à ce que je puisse lui soumettre un exposé de cette transaction atroce, une entreprise plus noire et plus infâme, n'est point connue dans les annales des nations civilisées.
2 m SAMUEL N HITE.

VOLTIGEURS—ATTENTION!

La compagnie prendra les armes Dimanche prochain, 5 mai, à 8 heures du matin, pour une revue d'obligation de la compagnie; la plus grande ponctualité est requise des voltigeurs.

Rendez-vous au lieu ordinaire, en uniforme d'été, pantalon blanc et veste bleue, avec sac à dos.

Par ordre du capitaine,
2 mai F. BRELET, sergent major.

AVIS—La société qui existait ci-devant sous le nom de Harrison, Glegg & co. est dissoute d'un commun accord. Les affaires seront liquidées par l'un ou l'autre des soussignés, se servant du nom de la société pour cet objet seulement, et les affaires seront à l'avenir continuées par Charles Glegg, en son propre nom et pour son compte.

(Signé,) JOHN C. HARRISON,
CHARLES GLEGG.
Nouvelle Orléans, 1er. mai.

AVIS D'ENCAN

J A BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil des honorables Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue de Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les mardis et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront, avis à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix auront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 50 rue de la Commune.

VENTE jusqu'au 16 mai courant de 4000 ROULEAUX PAPIERS PEINTS pour le décor des appartemens, à des prix très favorables aux acheteurs.

On vendra en détail et en demi-gros: et l'on traitera pour le tout s'il est fait des offres suffisantes.
1er mai—3 24, RUE DE CONDE.

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dûment commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

AVIS est donné qu'une certaine somme consistant en billets de banque, a été trouvée, il y a peu de jours sur le chemin public de l'habitation de Mr. Hos Frères, à environ quatre mille de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve. La personne qui a perdu cette somme est priée de s'adresser chez Mr. A. Hos, avocat, rue Toulouse, No. 59, vis-à-vis la banque des Citoyens. 2 mai—3, en 10j.

AVIS.—Les créanciers de A. Canville, sont invités à se présenter chez le soussigné pour recevoir leur dividende.
A. DUFOUR, syndic,
2 mai—3 pour J. P. BARRERE,
101, rue de Chartres.

LE No. 5 du Counterfeit Detector de Schuyler, est publié ce matin: Prix, 12½ cents, à vendre chez Schuyler, 10, rue du Camp, et à l'Agence no. 13 Place de la Bourse, et chez
NORMAN, STEEL & Co,
2 mai 14, rue du Camp.

$20 DE RECOMPENSE

Seront données à quiconque arrêtera, ou ramènera chez son maître, la négresse JENNY, vendant de la faïence et s'étant absentée depuis le 18 avril, avec sa licence de vente, âgée de 21 ans, taille d'environ 5 pieds, marquée d'un panaris à la main droite, vêtue d'une robe d'indienne de couleur passée, d'un demi schall de coton rouge, et coiffé d'un mouchoir à carreaux.

F. B. PETRAUD,
Rue Bourbon, entre Ursuline et Hôpital.
2 mai—4

HOTEL DU LAC

Situé au Lac au bout du Chemin en Coquilles

Ce superbe établissement ayant été entièrement renouvelé et fourni de tout ce qui peut le rendre confortable; sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'hôtel du lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, comme retraite agréable, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. La promenade le long des bancs du canal est aussi connue pour être la plus agréable que l'on puisse trouver dans les environs de la ville, soit en carosse ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour la commodité des chevaux, &c. se trouvent aussi attachés à l'hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, par conséquent les messieurs qui désireront boire ou manger pourront être servis sous le plus court délai. La propriétaire aura toujours sa table fournie des meilleurs poissons et de ce qu'il y aura de mieux sur le marché.

Les messieurs qui désirent avoir des dîners et soupers privés seront servis avec la plus grande promptitude.

Des arrangements sont pris pour mettre en état sous peu la maison des bains pour les dames et messieurs, et c'est l'intention du propriétaire de ne rien épargner pour rendre cet établissement, l'endroit le plus désirable pour les après midi et les soirées qui puisse se trouver dans les environs de la Nouvelle Orléans.
2 m—3m E. H. TAYLOR, Propriétaire

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 11965—George W. Pritchard contre ses créanciers et les créanciers de G. W. Pritchard & Co. Il est ordonné par la cour, que les créanciers de Geo. W. Pritchard et de Geo. W. Pritchard & Co, s'assemblent dans l'étude de Felix Grima, Esq. notaire public, lundi, le 13 mai 1839, afin d'autoriser Geo. W. Pritchard à agir comme seul syndic dans cette cause, ou nommer un autre syndic, en remplacement de Robert J. Palfrey, qui a refusé d'agir comme tel.

Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 1er. Mai 1839.
1m—3 A. PITOT, Greffier.

TOILE DU PAYS—300 balles toile à draps, bonne pour le marché mexicain, en débarquement du navire Concordia, à vendre par
2 mai DAVIS & HOBART, 19 Douane.

BŒUF—50 demi-barils bœuf prime M. O. et prime maigre, récemment inspectés, à vendre par
2 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TABAC—34 boucauts tabac du Missouri à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
2 mai

CORDE—500 rouleaux cordes du Missouri, en magasin et à vendre par ROGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
2 mai

VINS—10 quarts et huitièmes vin de Madère des Indes, aussi 50 caisses d'une douzaine chaque madère de Nabos et Sherry pâle, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
2 mai

RIZ—50 tierçons riz en magasin et à vendre par
2 mai LAYET & AMELUNG.

CAFE—50 sacs café de Sumatra, en bonne condition, à vendre par
2 mai SHALL & BROWN, 96, Magasins.

BLANC DE CERUSE—200 barillets en magasin et à vendre par SHALL & BROWN, 96, Magasins.

COUR COMMERCIALE—No. 386—Tutelot & Mawers contre leurs créanciers—La cession des biens des propriétaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, le 3ème jour de juin 1839, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires; et en attendant toute procédure judiciaire contre leurs personnes ou leurs propriétés est suspendue.

Par ordre de la Cour.—Nouvelle-Orléans, 29 avril 1839. ED. GARDERE, Greffier.
2 m—3

BLANC de baleine—60 boîtes de New Bedford, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, rue Magasins
2 m

TABAC—126 boîtes tabac de 8, 12 et 32 à la livre de diverses marques et qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134 Magasins.
2 m

TOILE d'emballage—100 rouleaux corde de qualité supérieure, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, rue Magasins.
2 m

TRAITES SUR NEW YORK—à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.
2 mai

ŒUFS—4 barils en débarquement du steamer Vandalia, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.
2 mai

HUILE—100 barils, en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
2 m

HUILE DE TANNEURS—50 barils en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
2 mai

RIZ—150 tierçons en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
2 m

EAU DE VIE DE COGNAC—30 demi et quart pipes, garantie pure, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
2 m

SACS EN PITRE—30,000 en balles et paquets à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins.
2 mai

FARINE—516 barils en débarquement du steamer Danube, à vendre par
2 mai G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

SAINDOUX—100 barillets en magasin et à vendre par
2 mai G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

BALAIS DE BLE—400 dez. en magasin et à vendre par
2 mai G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

TRAITES sur Charleston, à vendre par
2 mai J. A. BARELLI & co. 61, rue de la Commune.

RIZ—150 barriques riz prime à vendre par
2 mai J. A. BADELLI & co, 61 Commune

POIS—290 sacs en débarquement et à vendre par
2 mai J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

SUCRE—40 boucauds de première qualité, en débarquement du steamer Washington, à vendre par
2 mai P. H. GALLWEY, 6 rue Conti.

MELASSE—16 barils en bonne condition, en débarquement du steamer Washington, à vendre par
P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

TRAITES sur New York à 10 jours de vue à vendre en sommes convenables aux acquéreurs, par
2 mai ROGERS, GRAY & co. 81 Canal.

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par VANWICL & Co. 35 Camp.
2 mai

CAFE—300 sacs Café en débarquement de la goelette Dorie à vendre par VAN WYCK & Co. 35 Camp.
2 mai

FARINE—1300 barils à vendre par
2 mai M. MAHER, 16, Poydras.

BŒUF—50 demi barils bœuf M. O., à vendre par
2 mai M. MAHER, 16, Poydras.

LARD—10 boucauts plats-côtés en débarquement du steamer Danube, en magasin et à vendre par
2 mai LAYET & AMELUNG.

PORC MESS, Prime, P. O. M. N., mess mou, prime ou, morceaux de croupe, épaules, bajoues, têtes, &c., à l'inspection et à vendre par
2 mai LAYET & AMELUNG.

PERDU OU EGARE.—Un billet de la somme de $1400, souscrit par J. Ollié, à son ordre, daté du 27 avril 1836, payable à trois ans de sa date et signé *ne varietur* par: W. Y. Lewis, notaire public, sous la date du 13 mai 1836. On suppose que le dit billet a été par accident tiré de la poche de la personne à laquelle il était confié, quelque part dans la rue de Chartres entre Conti et St-Anne, ou dans le voisinage de ces rues. Le dit billet n'ayant de valeur que pour le propriétaire, vu que le payement en a été arrêté, on serait reconnaissant envers la personne qui l'a trouvé, si elle voulait bien le remettre au bureau de cette feuille.
1er mi 6—2

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société qui existait sous la raison A. Maurin & Co., est dissoute par consentement mutuel, à dater de ce jour. Mr. A. M aurin reste seul chargé de la liquidation.

Nouv. elle-Orléans, 1er. Mai 1839.
A. MAURIN,
L. JEANNET,
A. TEXIER DUPATY,
PAUL LACROIX,
CHS. ROUVIN,
1er mai—3 G. MONTEGUT.

AVIS.—La société de *Lepage Brothers* étant dissoute par la mort de Mr. M. Lepage, Louis Lepage et Jacques Chaize se sont associés et continueront les affaires, à dater, de ce jour, sous la raison de Lepage Brothers & Co. 1er mai—6

VENTE jusqu'au 16 mai courant, de 4000 Rouleaux Papiers Peints pour le décor des appartements, à des prix très favorables aux acheteurs.

On vendra en détail et en demi-gros; et l'on traitera pour le tout s'il est fait des offres suffisantes.
24, RUE DE CONDE.
1er mai—6 No. 31, rue de Chartres.

BATEAUX-A-VAPEUR A VENDRE.

LA Compagnie de Bateau-à-Vapeur de Maryland et Virginie offrira en vente à l'encan publique, le 8 juin, à la Bourse, les bateaux-à-vapeur COLUMBUS et POCAHONTAS, tels qu'ils sont maintenant sur le côté sud du Bassin. Ils sont bâtis en cèdre et bois de locust. Le Columbus a 174 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur, et 11 pieds de hauteur. Le Porahontas a 138 pieds de longueur, avec la même largeur et la même hauteur qu'il, ils ont été construits tous deux avec beaucoup de soins pour les passagers, sont doubles et chevillés en cuivre, avec des machines à basse pression et des chaudières en cuivre, en très bon ordre. Le marché se trouve sur l'avance des deux. Toutes les conditions de la vente [illegible] [illegible] l'heure et au lieu désigné ci-dessus. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

JOHN W. BROWN, Agent.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 9 Mai.
Seconde Représentation de
LES HUGUENOTS,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer, paroles de Scribe.
Décorations nouvelles peintes par M. Develle.
3me. Acte.
LES JARDINS ET LE CHATEAU DE CHENONCEAUX.
3me. Acte.
LES GRANDS PRES-AUX-CLERCS.
4me. Acte.
UN SALON A L'HOTEL DE NEVERS,
5me. Acte, (1er. tableau.)
UNE SALLE DE BAL A L'HOTEL DE SENS
2me. Tableau.
L'extérieur d'un Temple Protestant.
3me. Tableau.
Vue de Paris au Clair de la Lune.
Le spectacle commencera à 7 heures précises.

HOTEL ST-LOUIS.

SOIREE MUSICALE
DONNEE PAR
MELLE. ALBINA STELLA,
Avant son départ pour le Nord.
SAMEDI, 4 Mai 1839.
PROGRAMME.
PREMIERE PARTIE.

1—Fantaisie pour le trombonne, exécutée par Mr. Cioffi.
2—Cavatine de Donizetti, chantée par M. Santini.
3—Cavatine, Casta-Diva, de la Norma, Bellini, chantée par Melle. Albina Stella.
4—Fantaisie pour le piano, exécutée par Madame Guiraud.
5—Duo de l'Elessire d'Amore, chanté par Melle. Albina Stella et Mr. Santini.

SECONDE PARTIE.

1—Fantaisie pour le basson, exécutée par Mr. Sy.
2—Romance de Guido & Geneva, chantée par Mr. Varney (redemandée).
3—Ronde dalla Gioja, Bellini, chanté par Melle. Albina Stella.
4—Air varié pour le trombonne, exécuté par Mr. Cioffi.
5—Trio del Esule di Roma, Donizetti, chanté par Melle. A. Stella, MM, Varney & Santini.

Le piano sera tenu par Mr. Norès.

On peut se procurer des billets chez MM. E. Johns & Co, chez MM. Brocard & Norès et chez M. Marty, à l'Hôtel St-Louis.

Prix d'entrée, $1 50.
On commencera à 8 heures précises. 2 mai—3

MUSEUM DE PLOUGH—M. LOVE, le Polyphoniste sans rival, jouera ce soir et les soirs suivans, à 8 heures du soir son mono-drame favori, intitulé,

LE DINER A 5 HEURES.
Ensuite "Past 10 o'clock and a cloudy night."
LOVE IN ALL SHAPES.

Mercredi, le Bénéfice de M. Love et sa dernière représentation. 30a—8

CLOTURE DEFINITIVE LE 6 MAI
DU
PANORAMA DE PARIS
ET DE SES ENVIRONS.

Cet établissement devant être transporté en Europe, ne sera ouvert que jusqu'au 30 avril courant.

Il est situé en face du Théâtre St.-Charles. 9 a

LA CLOTURE DE L'EXHIBITION
Est définitivement fixée au 6 mai 1839.

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.

Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)

CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.

Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fév—3m

COLLEGE DE VERSAILLES—Avis—Le 1er. Examen trimestriel du collège de Versailles aura lieu dimanche, 5 mai 1839, et commencera à 10 heures du matin. L'Omnibus du collège de Versailles partira de la Place d'Armes à 8 heures 3/4 très précises du matin.

M. Caboche désire que toutes les personnes qui s'intéressent au succès de cet établissement profitent de cette examen pour juger par elle-même des résultats obtenus depuis le commencement de l'année scholaire 1839. 1er mai

TABLE D'HOTE A 30 PIASTRES.

L'HOTEL DES ETRANGERS, rue de Chartres, No. 145, connu pour l'excellence de la table, a l'honneur de prévenir le public que le prix de la pension par mois, pour le déjeûner et dîner est fixé à 30 piastres. 9 avril—1m

LES Drays Nos. 533, 20 et 519 sont requis de remettre leurs reçus pour le blanc de plomb qu'ils ont enlevé du navire Renown, pour S. Carnes, sans quoi ils seront poursuivis conformément à la loi.
1er mai N. F. COMLY & Co. 97, Camp.

FACTURE de Tuyaux en plomb de St. Louis —Les soussignés agens de la manufacture ci-dessus recevront des commandes pour la confection de tuyaux et de feuilles de plomb. L'on peut voir des échantillons à leur bureau.
1er mai BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

VACHE TROUVEE—Le soussigné a trouvé samedi soir une vache et son veau; elle est petite, ayant le poil jaune et taché blanc; elle a aussi sur un côté les lettres P. & E. A. dans des pointes à diamants. Le propriétaire peut la ravoir, en prouvant sa propriété et payant les frais de ladite vache et son veau.
1er m—3 PETER PARMER, rue Jackson, Lafayette.

25 EXCELLENTES VACHES LAITIERES, créoles, américaines et anglaises, habituées à l'écurie et bien acclimatées dans le pays, avec et sans veaux, ou prêtes à mettre bas. S'adresser au bureau de renseignements, Passage de la Bourse, en face le café d'Ambrogio, ou au terre du sieur Lefebvre, rive droite, près la briqueterie en face du Carrollton, chez
1er mai—4 Mme. LEFEBVRE.

A LOUER—La maison très commode connue sous le nom d'Hôtel de M. John Ramon situé à Madisonville, Louisiane, ensemble les jardins, arbres fruitiers, étables et autres batiments qui y sont attachés; Aussi le reste de l'approvisionnement de vins et liqueurs choisies, avec le magasin qui y est attaché. Les bâtisses sont dans le meilleur état. A mon une chaloupe à pêche avec un gréement complet.

L'établissement ci-dessus offre une bonne chance à ceux qui désirent faire des affaires régulières et permanentes, étant très bien distribuée pour la réception d'un grand nombre de pensionnaires, pendant l'été, et situé dans un des plus beaux endroits de l'état de la Louisiane. Pour plus amples informations, s'adresser à
1er. mai—9 R. F. NICHOLS, Enc Champ et Natchez

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

Située à la NOUVELLE-ORLEANS.
LE TIRAGE AURA LIEU LE 1er. DECEMBRE 1839.
A JACKSONVILLE FLORIDA,
Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.
SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $15, $1,500,000.

Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.

SYLVESTER & Co, No 156, Broadway, New-York,—*Seuls Agents.*

Le Provenu des Billets sera déposé dans les Banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union, et de Carrollton, aux noms des Commissaires, et les Propriétés seront transférées libres d'hypothèques aux Commissaires nommés par la Législature, pour la sécurité des Lots Gagnants.

600 LOTS GAGNANTS,
COMME SUIT.

1 LOT—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 126 pieds, 5 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 101 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 146 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 3 Banques et dans le voisinage de l'Hôtel St-Charles et du City Hotel, il est à présumer qu'avant peu les loyers s'élèveront à $50,000 par an. Estimée, $700,000.

1 LOT.—Le superbe Edifice, connu sous le nom du City Hotel ci-devant *Bishops' Hotel*, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 163 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation centrale, pourra sous peu être porté à $30,000. Estimée, $500,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à touchant l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000

1 LOT.—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000

1 LOT.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 32 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000

1 LOT—La jolie Maison à 2 étages No 339, dans la rue Royale entre Hopital et Ursuline, mesurant 24 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,000 par an. Estimée, 15,000.

1 Lot de 250 Actions, Banque du Canal,			$25,000.
1 Lot de 200	"	Commerce,	20,000.
1 Lot de 150	"	Mech & Tra	15,000.
3 Lots de 100	" chaque,	Cité,	30,000.
2 Lots de 50	"	Exchange,	10,000.
2 Lots de 25	"	Gas Light,	5,000
2 Lots de 15	"	Mech & Tra	3,000.
20 Lots de 10	"	de l'Etat,	20,000
10 Lots de 2	"	Gas Light,	2,000
200 Lots de 1	"	Louisiane,	20,000
200 Lots de 1	"	d'Orléans,	20,000
150 Lots de 1	"	Union Floride,	15,000.

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions mêmes ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE:

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On recevra à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (*port payé*,) contenants des remises pour la quantité de Billets requis, et adressés à
SCHMIDT & HAMILTON,
A la Nouvelle-Orléans.
Seront exécutés avec promptitude.

Un bateau-à vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre aux Florides pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839.
1er mai

On a besoin de petits lots à la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

POUR GALVESTON ET VELASCO, (Texas) Paquebot régulier pour jeudi le 9 mai à 10 heures du matin—Le superbe navire à vapeur à basse pression, CUBA, capitaine J. B. Carson, partira positivement comme ci-dessus.

Ce batiment n'a qu'un an de service, est doublé et chevillé en cuivre et a de beaux emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont.

Un bateau-à-vapeur sera toujours prêt à l'arrivée du Cuba à Galveston et transportera le fret et les passagers à Houston.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

Le fret ainsi que le passage devront être payés en billets des banques de la Cité. On ne recevra point de fret le jour du départ. 2 mai

Paquebot de Dimanche le 5 mai, à 5 heures du soir.

POUR GALVESTON—Le superbe navire à vapeur, à basse pression COLUMBIA, capt. Henry Windle, du port de 450 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement comme ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHIES, 35, Camp.

N. B. Si il se trouve un nombre suffisant de passagers, le Columbia arrêtera à la Cité de la Sabine, Velasco et Matagorda. 29 avril

POUR LOUISVILLE—Le beau bateau à vapeur FORMOSA, capitaine Sidney Robinson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus dimanche le 5 courant à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
2 mai PIERCE, SHANNON & BRO.

POUR LA MOBILE—Le beau bateau-à-vapeur GIRAFFE, capitaine Swiler, partira du lac au bout du rail-road, le 3 courant, immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
1er mai REYNOLDS, BYRNE & Co. 89, Canal

POUR ST-LOUIS et les ports intermédiaires.—Le bateau-à-vapeur A 1, PRAIRIE, capitaine J. H. Freleigh, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la ballance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue de la Commune ou à
1er mai JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati.—Le beau bateau à vapeur TUSKINA, capt. Bacon ayant une partie de sa cargaison engagée partira jeudi le 2 mai, à 4 heures de l'après midi. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au-dessus de la rue Poydras ou à J. HALL & H. B. BEIN,
1er mai 19, Nlle. Levée.

POUR ST.-LOUIS, Alton, Galena et Dubuque.—Le beau bateau à vapeur WILLIAM WALLACE, capitaine Correll, ayant la moitié de son chargement engagé, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour la ballance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
30 av GODFREY, LAWRIE & SMALL.

POUR ST.-LOUIS, Alton et la Rivière des Illinois.—Le beau bateau-à-vapeur VANDALIA, capitaine O'Hara, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira jeudi le 2 mai. Pour la ballance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal, ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
30 av 26, Vieille Levée.

POUR LOUISVILLE—Le beau bateau à vapeur CHANCELLOR, capitaine John Shallcross, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
FORSYTH & LIMERICK,
23a 105, rue des Magasins.

Bateau-à-vapeur à vendre—Un bateau tirant peu d'eau, à deux bouilloires et bien pourvu de tout ce qui est nécessaire. Pour les renseignements s'adresser à J. V. LAVILLEBEUVRE,
13 av 17, Magasins.

UN savant professeur, M. Alexandre Pouzarah, récemment arrivé à la Nouvelle Orléans où il se propose de s'établir, prend la liberté d'offrir ses services. Né Romain, l'italien est sa langue natale; ayant habité longtemps les pays espagnols il connait parfaitement la belle langue Castillane; il connait aussi passablement la langue française, mais sa langue de prédilection c'est le latin dont il a fait l'étude de toute sa vie Universitat de l'université de la Havane prouve qu'il peut improviser des vers latins avec la plus grande facilité.

S'adresser pour le voir à la Pharmacie de M. P. Cumacho place de la Cathédrale. 30 a

BILLET PERDU—Il a été perdu un billet de la somme de $225, à six mois de date, tiré par François Thiard, à l'ordre de Jules Poulard. Ce billet est daté du 30 avril 1839, et signé *ne varietur* par Joseph Cuvillier, notaire public. Le public est prévenu de ne point le négocier.
30 av—3 F. L. MORRIS.

PENSION demandée dans une famille parlant le français seulement, par un jeune homme, étranger dans cette ville, qui désire acquérir la connaissance de la langue française par pratique, l'expérience l'ayant convaincu qu'un étranger ne peut parvenir à parler cette langue que par une communication avec ceux qui la connaissent. Il préférerait être dans une maison où il y aurait peu de pensionnaires, s'il y en avait. Il fera des arrangements pour toute l'été et donnera une rémunération libérale. Il donnera des références respectables pour son caractère, &c. &c. S'adresser par lettre à D. S. R. au bureau de l'Abeille, ou au bureau de la poste, qui sera confidentielle si on le désire et à laquelle on répondra immédiatement. 30 avril—3

COMPAGNIE du *Chemin de fer du Golfe du Mexique*—A une assemblée des directeurs tenue le 22 du courant, il a été

Résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets sont invités à faire un quatrième paiement de 10 piastres par action le 29 mai prochain ou avant.

Nouvelle Orléans le 29 avril 1839.
30a WILLIAM FURST, secrét.

MALLE EXPRESSE pour Wilmington, Halifax et Charleston, tous les jours.

La grande malle du Sud et de l'Ouest, est maintenant transportée par ligne journalière

Elle se rend de Charleston à Portsmouth et Richmond en 46 heures.

168 milles du chemin à coulisses sont maintenant complétés en opération, et le reste fait de rapides progrès. Le chemin à faire en voitures est déjà réduit à 70 milles et sera diminué à mesure que le chemin à coulisses se complétera. La compagnie a trois superbes bateaux à vapeur neufs qui font le trajet de Charleston et Wilmington. Cette ligne joint à la rivière Roanoke les chemins à coulisses de Portsmouth et Petersburg, donnant ainsi le choix aux voyageurs de prendre les bateaux entre Portsmouth, le Chesapeake et Baltimore, (qui font le voyage tous les jours depuis le 1er. avril), ou par les chemins à coulisses de Petersburg, Richmond et Frédéricksburg, qui partent tous les jours. A Charleston, il joint le chemin à coulisses d'Augusta ainsi que la ligne de paquets pour Savannah.

Cette ligne a les meilleures voitures, bateaux à vapeur et locomotives qui se trouvent dans le pays et peut être égalée par la vitesse, la sûreté et le comfort. 30 av—1m. 3pe

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de marchandises, consistant en:

Jaconas et mousseline imprimée,	Bas de soie noirs unis et à jour,
de pour deuil,	do blanc do
Indienne française claire,	Bas de coton blancs, noirs et bleus,
do bleu merimac,	
de commune, anglaise,	Chaussettes blanches et écrues,
Desinde unis à raies et carreaux,	Cravattes de soie noire,
Batiste en couleur	Un assortiment de toile d'Irlande,
Cantil anglais et français,	Toile Cretonne,
Mouchoirs de batiste,	Chemises en batiste et en lin,
Batiste en pièce,	Foulards de l'Inde,
Schals filet noirs et en couleur,	do coras,
Echarpes do do	Bretelles élastiques,
Gants filets noirs,	do coton,
Schals mousseline,	Basin divers,
de crêpon couleur assortie,	Bonteint à raies et à carreaux,
Echarpes gaz,	Coton blanc,
Filet en pièce,	do écru,
Dentelle et valencienne,	Coton crell,
Dentelle bobinet large et étroite,	do Alexandre,
Bandes brodées en mousseline et jaconats,	do Taylor,
Mousseline suisse, unie, brodée et mouchetée,	Fil gris et blanc Patent,
Un assortiment de brode-berds, rics,	Tapis de paille,
	Chapeaux de paille à grande,
	&c. &c.

30 av BORDERES & Ca,
77, rue de Chartres

DAMEJEANNES—1000 Dame-jeannes françaises en débarquement du navire Monument, à vendre par J. ALBERT,
30 avril—3 26, rue St. Louis.

TRAITE sur New York et Louisville, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co Rue Natchez.
30 a

40 ACTIONS de l'Association Consolidée, à vendre par J. M. DUCROS. 30 av—5

BUREAU de la compagnie d'Assurance maritime et contre l'incendie de l'Etat de la Louisiane—Nlle.-Orléans, 25 avril 1839—Les actionnaires sont par le présent notifiés que l'élection annuelle de sept directeurs aura lieu à ce bureau lundi, le 6me jour de mai prochain, entre 11 heures du matin et 2 P. M. L'on présentera en même temps un tableau de l'état des affaires de la dite compagnie.
26 av JOHN K. WEST, président.

QUEL EST CELUI QUI AURA PEUR MAINTENANT!!!

LES gros prix sont vendus par Schuyler, par conséquent il ne faut pas aller ailleurs.

Voyez le tirage de la loterie de la Louisiane, (Grégory) qui a eu lieu hier soir à l'Hôtel de la Bourse 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 48, 51, 43, 4, 27, 26, 15, 11, 30, 22, 60, 21.

Les Nos. 43, 48, 51, étant le gros prix de $10,000 fut vendu par Schuyler, N. 10, rue du Camp, à M. James DeLong de Cincinnati, Ohio. M. DeLong acheta un billet chez Schuyler à Cincinnati qu'il vint faire examiner hier soir et qui avait gagné un lot de $100 Il acheta un paquet de billets de la loterie d'hier soir, dans lequel se trouva le gros prix de $10,000.

Ceci n'est point du charlatanisme. M. DeLong est bien connu à Cincinnati, et nous publions son nom avec son consentement. 26 avril

LE soussigné devant partir pour France, sous peu de jours, prie les personnes qui pourraient lui devoir ou le réclamer quelque chose, de s'adresser avec M. Ferdinand Gaillardet, son frère, chargé de pleins pouvoirs à cet effet. H. GAILLARDET,
30 av—8 85, rue Toulouse

HOSPITALIERE DEMANDEE.—On a besoin d'une femme de couleur qui s'entende à soigner les nègres et qui puisse se charger d'un fort atelier. On payera de bons gages, mais on demande de bonnes recommandations. S'adresser à
D. F. GUEX, Secrétaire
29 av de la Presse d'en bas.

UNIVERSITE DE ST.-LOUIS.—Le Revd. J. Van de Velde partira de cette ville pour St-Louis le 25 mai prochain, et se chargera des enfants et des effets que les parents voudraient bien lui confier. S'adresser au soussigné, rue Condé, No. 95.
29 av—3 P. HUCHET KERNION.

AUX PLANTEURS ET FACTEURS—Le soussigné a en main et reçoit par les derniers arrivages des paquebots de Philadelphie, une grande quantité de roues de plantation, charrettes légères et grosses; wagons de toute description pour un ou deux chevaux; grandes roues; brouettes; drays, essieux, &c de la manufacture bien connue de John Woods, à vendre à des conditions raisonnables.
29a JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

LE Dr. DUPERRON, Dentiste, a transporté son domicile, rue Bourbon, No. 290, entre Dumaine et St-Philippe, où on pourra le trouver de 8 à 4 heures.
27 avril

AUX ENTREPRENEURS—Bureau de la compagnie d'assurance des Négociants Nelle. Orléans, 25 avril 1839—Des propositions pour rétablir la maison no 54, rue de la Commune qui a été endommagée par le feu, seront reçues par cette compagnie jusqu'à samedi le 27 courant.
SAML. BELL, Secrétaire.
26 avril

A FRETER—La goëlette fine voilière MINERVA, capit. Vincent, est prête à recevoir du chargement pour un port du Mexique. S'adresser à J. ROBERT & co.
2 mai 47, rue Bienville.

A VENDRE, pour clore une affaire.—Un tiers de la barque *Marine*, maintenant amarré l'autre côté du fleuve. Ladite barque est très solide et bien pourvue de tout ce qui est nécessaire.—S'adresser à
2m BAILEY & MARCEY, ou L, H GALE

POUR NORFOLK ET BALTIMORE —Le brick fin voilier A 1 ISAAC FRANKLIN, capitaine Wm. Smith, ayant une partie de sa cargaison engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du marché à la viande, ou à
J. W. ZACHARIE & Co,
2 m 88, Douane.

POUR HOUSTON, directement.—La bonne goëlette SARAH, capitaine Thomas Hughes, a les deux tiers de sa cargaison à bord. Pour fret d'environ 100 barils ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
2 mai J. BELLOW, jr. Levée.

POUR LA VERA-CRUZ—La goëlette fine voilière MINERVA, capitaine Vincent partira pour le port ci-dessus dans le courant de cette semaine, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à J. ROBERT & Co,
2 m 47, rue Bienville.

POUR VERA CRUZ—Le brick fin voilier EMPRESSARIO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Lagcope, ayant les trois quart de son chargement engagé partira sous peu Pour fret de 300 barils ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 25 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux marchés ou à
JOHN F. LAWRENCE & Co,
2 m 9, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire neuf PICKERING DODGE, capt. Holbrook est maintenant en chargement à la Presse à Coton d'Orléans et partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à bord ou à
GEO. GREEN & BRO.
2 mai 26 Gravier.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. 1, ALEXANDRIA, capitaine Turner, peut prendre 900 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
2 mai 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 ISAAC ALLERTON, sera expédié sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
2 mai 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. 1, NILE, capitaine Blanchard, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à LEVI H. GALE,
2 mai 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX—La barque française PETITE SUZANNE, capit Laguerenne, ayant finie son déchargement est prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à
JOHN T. LAGUERENNE,
2 mai 9, Toulouse.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière A 1. JOHN BROWER, capitaine Sutton, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à E. A. BRIDGE, 60 Gravier, ou à
1 mai CHAS. PEAKE.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier A1, SAMUEL, capt. Lunt, ayant partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
1er mai G. BEDFORD, 22 Bienville

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pennsylvanie—Samedi, le 5 mai—Le navire paquebot fin voilier RENOWN, capitaine Snow, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, peut prendre 150 balles de coton ou du fret léger. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagemens s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'en haut, ou à N. F. COMLY & Co.
1er mai—1m 97 rue de Camp.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pennsylvanie.—Samedi le 5 mai—Le beau navire A1 COMMERCE, doublé en cuivre, capitaine T. Julius, peut prendre 300 bales de coton, et ayant le reste de sa cargaison engagé, il sera expédié sous peu.
N. F. COMLY & Co. 97 Camp. 1er mai.

POUR VERA CRUZ, TAMPICO ET MATAMORAS—La goëlette du Gouvernement des E. U. WOODBURY, lieutenant John Nicholas, partira pour les ports ci-dessus jeudi prochain, le 2 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au commandant. Le sac aux lettres sera enlevé à 5 heures p. m. du jour du départ. HARRISON, CLEGG & Co,
1 m 47, rue Royale.

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole MULATA, capitaine Bertran, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co.
31 av 27, Toulouse.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière RESOLUTION, capt. Forest, ayant les deux tiers de sa cargaison engagé partira vers le 10 courant. Pour fret de 300 balles de coton qui seront prises à bas prix s'adresser à
S. HEALTH & Co.
1er. mai 95 Camp

POUR BALTIMORE—Passage seulement—Le beau brick fin voilier UNCAS, ayant une partie de sa cargaison engagée partira lundi prochain. Pour passage seulement ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co,
30 a 88, Douane.

POUR NEW-YORK—Paquebot du 6 mai—Ligne entre la Louisiane et New-York—Le beau navire paquebot HUNTSVILLE, capt Eldridge, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capt. à bord en face du marché aux légumes ou à
JAMES B. HULLEN, 74, Camp.

Le prix du passage pour cette ligne est maintenant réduit à $80 30a

POUR NEW-YORK—Le navire A. 1 FORMOSA, capitaine C. D. Crawford doublé et chevillé en cuivre, est maintenant prêt à prendre du chargement et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage de 6 ou 8 passagers, s'adresser à bord, en face du poteau No. 21, seconde municipalité, ou à VAN WYCK & Co,
30 avril 35, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A. 1, TARQUIN, capitaine Hunt, a besoin d'environ 500 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret, s'adresser à
RICKER, HADLEY DAVIS & Co.
30 avril 36, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1, fin voilier NORTH AMERICA, capitaine Heal sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
30 a 93, Commune.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière EXCHANGE, capitaine Andrews partira cette semaine. S'adresser à
29 avril J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR PHILADELPHIE—La goëlette fine voilière ERIE, chevillée en cuivre, capt Nye, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret, 3-8 barils, ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis le poteau no. 10, 2de municipalité, ou à
29a J. H. ASHBRIDGE, Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne Hand —La belle barque fine voilière B. MERICK capt. J. J. Garvin, formant partie de la ligne et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capt. Garvin, à bord, en face de la rue de l'Hôpital ou à
JAS. D. DENEGRE, 16 Douane

N B On avance les frais sur les marchandises, au besoin. 29a

POUR NEW-YORK—Un brick de première classe, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts de sucre, s'adresser à
29 avril J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR NEW YORK.—On a besoin de 301 balles de coton pour compléter la cargaison d'un batiment de première classe, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
29 avril 65, rue de la Commune

POUR LA HAVANE—Le brick DOUGLAS, capt. Alvin Baker, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser au capt. à bord ou à
29 av W. F. VIGERS & Co, 30, Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le brick anglais MARY, capt Morton peut prendre 3 ou 300 balles de coton. S'adresser à
29 av H. C. CAMMACK & Co, passage de la Bourse

POUR HARTFORD—La belle goëlette AVON, capt. Widgan, a besoin de la valeur de 75 balles de coton de fret pour compléter son chargement et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au Picayune ou à WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27av

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A. 1, SIDNEY, capitaine Cowen, partira sous peu. Pour fret ou passage de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE
27 avril 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. 1 HURON, capitaine Beardman, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire CONGRESS, capitaine Eston, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire français INDIANA, capitaine Juge, doublé et chevillé en cuivre, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira le 5 mai fixe.

Ce navire a une superbe dunette dans laquelle se trouvent des chambres particulières pour les dames et peut prendre encore quelques passagers, ainsi que 200 balles de coton à fret. S'adresser au capitaine à son bord, vis-à-vis la rue d'Espagne. 26 av

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier NONANTRUM, capitaine Miner est en chargement à la Presse à coton d'en haut et ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
GEO. GREEN & BRO 26 Camp

POUR LE HAVRE—Le beau navire A 1 ORONOCO, capitaine Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour le fret de 200 balles de coton ou passage, le navire ayant de beaux emménagemens, s'adresser à GEO BERGEROT,
15 a Rue Royale, No. 6

CORDEVIOLLE & LACROIX, préviennent le public qu'ils sont prêts à recevoir les ordres qu'on voudra leur donner, le départ de Fs. Lacroix étant fixé pour le dix du mois prochain. Ils prient les personnes qui leur doivent de solder immédiatement leurs comptes. 27 avril

GENIEVRE DE HOLLANDE—Le soussigné vient de recevoir par le brick Malaga d'Amsterdam:

200 pipes genièvre de Hollande, de la marque bien connue des steamboats, garanti de qualité supérieure, à vendre en lots convenables aux acheteurs à de conditions faciles.
27a—1m HUGO C. GILDEMEESTER, 45 rue Bienville.

ARGENTERIE ALLEMANDE—Le soussigné agent pour un des établissement les plus étendus, prend la liberté d'appeler l'attention des marchands à ces objets qui sont maintenant à un tel degré de perfection qu'ils ressemblent au véritable argent par leur beauté, leur poli et leur durée. Il a à vendre quelques caisses contenant des chandeliers, vases, cuillères et fourchettes, théières, plateaux, &c. Il recevra des commandes pour la confection de cette description et du goût que l'on indiquera.
27a—1m HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

A VENDRE—6 pipes de [illegible] [illegible] arrivée de France, seront vendus à bas prix si l'on s'adresse immédiatement au No. 128, Vieux Bassin.
26 av.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. L. FERNET
107, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui, à 10 heures, 16 Kegs de Beurre d'Irlande, Genièvre, Vin de Madère, Cornichons, &c. &c.
2 mai—1

PAR W. S. WATERMAN.

AUJOURD'HUI le 2 mai, au No. 112, rue Chartres, la vente de hardes à bas prix pour l'été, sera continuée, consistant en surtouts et habits de mérinos et bombazine, pantalons en drille et Valencia, vestes de Marseilles de différentes qualités et descriptions, chapeaux de soie et en poil, &c. &c.

La vente commencera à 10 heures précises. 2m

PAR M. J. DOMINGON.

IL sera vendu aujourd'hui jeudi, 2 mai, à 10 heures, à son magasin d'encan, no. 42, rue Toulouse,

Un assortiment de chapeaux, souliers et brodequins, vendus sans réserve pour clôre une facture. 2m

PAR J. LEVY.

CET après-midi, à 4 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, entre les deux marchés, les marchandises suivantes, en débarquement du brick Raymond, capit. Miller, de Malaga, savoir:

950 boîtes raisins MR, qualité supérieure,			
900 demi	do.		do.
750 boîtes	do. Muscatel,		do.
650 boîtes	do. Verts		do.
900 boîtes	do. en grappes		do.
300 qr. bar. vin Malaga doux,		Vieux de quatre ans de la marque de BARBANCO.	
175 barils indiens	"		
300 qr. bar vin de Malaga sec,			
175 barils indiens	"		
195 qr. bar. vin doux de la marque de Diego Utrices,			
67 barils eau de vie espagnole, 6ème. preuve, sujette au drawback.			
26 jarres olives.			

Conditions—Toute sommes audessous de $400, comptant; de $400 à $600, 60 jours; de $600 à 1000, 90 jours; toute somme audessus de 1000, 4 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction.
2 mai

PAR HEWLETT & CENAS

VENTE DE COTON AVARIE—Il sera vendu, aujourd'hui, le 2 courant, à 5 heures, sur la levée entre les rues Commune et Gravier,

50 balles COTON AVARIE, débarqués du steamer Wm. Wallace et vendues pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions, comptant. 2 mai

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu jeudi, 2 mai, à 5 heures de l'après midi, au magasin de Messrs. Cucullu, Lapeyre & Co., rue Toulouse, entre Levée et Chartres,

500 caisses raisins MR;
150 demi do MR;
150 caisses do M.

Conditions: à la vente: 2 mai

PAR J. A. BEARD.
Vente de comestibles.

JEUDI, le 2 courant, à 10 heures et demie de l'après midi, dans la rue du Canal, entre les rues Magasins et Levée, il sera vendu un assortiment général de vins, liqueurs, amandes, raisins, fromage, &c.

Les marchands qui ont des effets à envoyer vendre sont priés de les envoyer avant 10 heures du matin.

Les échantillons seront vendus au plus haut enchérisseur.

Le bureau d'encan est au no. 50, rue de la Commune. 2 m

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu samedi prochain, 4 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues du Port et Casacalvo, ayant 29 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port; ensemble une charmante MAISON neuve briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, mesurant 29 pieds sur la façade à la rue Casacalvo sur 41 pieds à celle de la rue du Port. La Maison se compose de 4 beaux appartemens tous plafonnés, d'une galerie, de deux cabinets et d'une cave, d'un beau grenier avec deux ouvertures sur la rue; le tout en parfait état, venant d'être achevée.—Ensemble une CUISINE HAUTE de 4 appartemens parfaitement traité, Latrines doubles, double Puits en briques, Cour coquillée, &c. &c. La banquette est faite en curb stones et payée.

Cette propriété est assurée depuis 16 jours pour un an.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les personnes qui désireront visiter cette propriété avant la vente, sont informées qu'elle sera ouverte tous les jours. 2 mai.

LOCATION DESIRABLE A LA PASSE CHRISTIAN.

A vendre à l'encan,
PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan, Samedi, le 4 mai, à midi, à la Bourse St. Louis,

UN LOT DE TERRE TRES DESIRABLE, situé près du quai de Gaiennes, à la Passe Christian, étant une belle location pour bâtir une maison de campagne, ayant été enclos et la batture vendue séparément, mesurant 85 pieds de face sur 40 arpents de profondeur.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance à 4 et 6 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant J. B. Marks, notaire public. 2 mai—3

VENTE POSITIVE DE PROPRIETES FONCIERES A L'ENCAN.
PAR JOSEPH A. BEARD

IL sera vendu, sans réserve, samedi le 4 mai, à la Bourse St. Louis:

DEUX LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Girod et St. Pierre, mesurant chacun 29 pds. 2 pouces de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur, joignant l'un à l'autre.

Conditions $700 comptant sur chaque lots; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant J. M. Marks, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs 2 mai

VENTE A L'ENCAN DE PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR.
PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan publique, au plus offrant enchérisseur, à la Bourse St. Louis, samedi le 11 mai.

UN ILET de terre de valeur, no. 43, situé au faubourg Livaudais, contenant vingt deux lots. La situation de cette propriété est très désirable et les conditions sont faciles; savoir: un quart comptant; la balance à 6, 12 et 24 mois en crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement, et l'intérêt à raison de 10 pour cent par an, s'il ne sont point payés à leurs échéances. Il sera à l'option du vendeur de renouveler les billets.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Christy, not. pub. 2 mai

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu jeudi, le 2 mai, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, (pour cause de départ) les esclaves suivans, savoir:

Une négresse américaine, depuis 25 ans dans le pays, âgée d'environ 36 ans, parfaite blanchisseuse et cuisinière.

Une mulâtresse âgée de 16 ans, bonne cuisinière et domestique docile.

Un jeune mulâtre de 16 ans, très intelligent pour le service d'une maison. Tous bons sujets et pleinement garantis des maladies et vices prévus par la loi.

Conditions—1/3 comptant, 1/3 à 6 mois et la balance à un an, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque.

Les personnes désirant les acheter à l'amiable pourront s'adresser à l'encanteur. 27 avril—5

PAR GUINAULT & DELASSUS.

Vente de Meubles pour cause d'une dissolution de société.

IL sera vendu jeudi prochain, 2 mai 1839, à 10 heures précises du matin, au no. 69, rue Royale, pour compte d'une société.

Un grand assortiment de valeur de meubles de New-York, consistant en bois de lit, armoires, tables, de différentes modèles, glaces, bureaux, chaises, bibliothèques, consoles, toilettes, bureaux, sofas, jalousies, &c. Le tout compose le fonds du dit magasin.

Conditions au dessous de $150 comptant; au-dessus de $150 à $250. 60 jours et audessus de $250, 4 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 27a

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

JEUDI, le 2 mai, il sera vendu, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, à midi, la propriété suivante:

UNE MAISON sise rue de l'Union, entre Moralès et Bons Enfans, bâtie sur un Terrain de 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

La dite maison est neuve, consistant en quatre appartements, galerie de 12 pieds et deux cabinets, deux corridors, le tout briqueté entre poteaux; cuisine et trois chambres à domestiques. Plusieurs arbres fruitiers en rapport. Conditions—Moitié comptant et la balance à six et douze mois.

L'acte de vente pardevant Lârque Turgeau, aux frais de l'acquéreur. 1er mai

Vente renvoyée.
PAR GUINAULT & DELASSUS.
(Sans aucune réserve.)

IL sera vendu jeudi, 2 du courant à 5 heures de l'après midi, sur la Levée, entre St. Louis et Toulouse,

DEUX GRANDES CHAUDIERES en cuivre, de la contenance d'environ 1000 à 1200 gallons.

Conditions comptant. 1er mai—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 2 mai, à 4 heures et demie de l'après midi, au No. 47, rue Bienville, pour compte de qui il appartiendra,

51 sacs café avarié. 31 av

PAR M. BARNETT Sr.
Terreins de valeur pour bâtir, dans la Troisième Municipalité.

IL sera vendu le 2 mai, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis;

Le SEPT LOTS DE TERRE, formant l'encoignure des rues Louisa et Levée, une partie desquels ont face au Marché Washington. Les lots Nos. 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 80 pieds; et les lots Nos. 9, 10 et 11, mesurent chacun 26 pieds, 8 pouces de face à la Levée sur une profondeur de 100 pieds.

Le QUATRE LOTS DE TERRE, formant l'encoignure des rues Désiré et Grands Hommes. Le No. 1, mesure 26 pieds, 6 pouces de face à la rue Désiré, sur une profondeur de 120 pieds, 7 pouces, et face à la rue des Grands-Hommes. Les lots Nos 2, 3 et 4, mesurent chacun 26 pieds, 6 pouces de face à la rue Désiré, sur une profondeur de 120 pieds, 7 pouces.

Les plans des lots ci-dessus sont maintenant exhibés à la Bourse de la Cité. Les personnes qui désirent acheter feront bien de se trouver à la vente, qui sera sans réserve.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Les actes de vente seront passés pardevant E. Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs. 27 av

PAR GUINAULT & DELASSUS.

SUCCESSION DEFLECHIER.—Il sera vendu le samedi 25 mai prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1839, et pour le compte de la succession de feue Marie Louise Alcée Charmon, veuve en premières noces de Victor Théodore et en secondes noces d'Eugène Deflechier.

La négresse ZABELLE, bonne cuisinière.

Conditions: moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossé à satisfaction portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Joseph Cuvillier, not public. 26a

AVIS—Le public est averti de ne pas négocier une obligation signée Fs. Samson sous sa marque ordinaire, et à l'ordre de Paulin Jaffrion et du soussigné; l'obligation est de $730, elle a été perdue et le paiement arrêté.

Pointe Coupée le 17 avril 1839.
20a (Signé) CHARLES POYDRAS.

MRS. SACERDOTE ET JESSI préviennent qu'ils viennent de rompre leur société; les personnes qui ont des comptes à régler avec eux, sont priés de passer chez Mrs. Rey et Michel, rue St-Philippe, No. 16. Nlle.-Orléans, le 19 avril 1839.
M. D. SACERDOTE,
20 a AUG. JESSI.

AUX EPAVES.

IL a été conduit chez le soussigné syndic des établissement du Bayou St. Jean Une jument baie, ayant les quatre pieds et la crinière noires, âgée de 8 ans, sans aucune marque particulière. Si d'ici au 3 mai, la dite jument n'est pas réclamée, elle sera vendue le jour à 10 heures, à l'écurie de Mr. Louis Pinagel conformément à la loi.
26 avril ED. GUENNAR, syndic.

AUX planteurs de canne ou propriétaires de bateaux à vapeur—Une superbe machine à vapeur à vendre par
[illegible] F. SLATTER, 14, rue Moreau